

## **Pays basque : la fin d'ETA**

samedi 8 avril 2006, par [RAMON CASTANOS José « Troglo »](#) (Date de rédaction antérieure : 30 mars 2006).

**Une version plus complète de cet article est parue en version anglaise. Pour la lire, cliquez sur « traduction » (article) dans la colonne de gauche.**

Bilbao,

Il y a de nombreuses raisons de penser que la déclaration de « cessez-le-feu permanent », prononcée le 22 février dernier, est, pour l'ETA, le commencement de la fin. Parmi celles-ci, il faut prendre en compte le terrifiant bilan de la violence sur la conscience démocratique de la majorité. Au cours de son histoire, l'ETA a tué 817 personnes (339 civils et 478 policiers ou militaires). De son côté, l'État espagnol a assassiné 145 militants de l'ETA. Actuellement, 510 personnes sont emprisonnées en Espagne et 150 en France.

L'ETA n'a pas annoncé sa disparition, mais il va sans dire qu'une organisation armée qui annonce le silence « permanent » de ses armes cesse, en réalité, d'être opérationnelle et commence donc à ne plus exister. Le plus significatif : ce « cessez-le-feu » n'exige aucun préalable. La solution au problème des relations entre l'Euskadi et l'État espagnol reste entre les mains d'une assemblée de partis politiques sans exclusive, ce qui revient à accepter des procédures démocratiques pour trouver une solution au conflit, c'est-à-dire renoncer à diriger la politique par la menace de la violence, exiger la non-ingérence externe de l'État espagnol et soumettre à une consultation citoyenne des propositions qui seront issues de l'assemblée des partis.

L'annonce du « cessez-le-feu » est ressentie comme une libération. Aujourd'hui, il n'existe plus, au Pays Basque, l'enthousiasme qu'avait suscité la précédente trêve. Restent le dégoût pour une organisation armée qui a brisé les espérances de paix et la tristesse de savoir que les souffrances causées par l'ETA n'avaient pas de justification possible et n'ont servi à rien. Pour nous, une énorme tâche d'élaboration d'une nouvelle éthique politique commence, à partir de laquelle on pourra recomposer un nouveau mouvement de gauche pour continuer la lutte : la libération des prisonniers des deux côtés de la frontière, la création d'institutions politiques qui mettent en relation un territoire basque avec l'autre, l'autodétermination et la souveraineté politique des territoires basques qui le désirent.

---

**P.-S.**

\* Paru dans « Rouge » n° 2152 du 30 mars 2006. Traduit par Jack Radcliff.